angelique Desain dite St pierre epouse Damall
Berubé qui ont declaré ne savoir signer de ce
quis le pere absent. un mot rayé nul et un
a la marge bon — M. Dushouquet pr

21
J. De jean moïse hudon dit Beaulieu

L'an mil huit cent un le quindze mars par
moi prêtre soussigné vicaire de cette paroisse
a été baptisé jean moïse né de ce jour du
legitime mariage de vincent hudon dit
Beaulieu laboureur de cette paroisse et de
marie charlotte Dubé son epouse le parain
a été jean lembert simon et la maraine
marie morel de ladusentais epouse de
francois simon qui ont declaré ne savoir
signer de ce requis le pere absent.

M. Dushouquet pr

22
B. d'Antoine Lévêque

L'an mil huit cent un le dix huit mars par moi
Prêtre Curé de cette paroisse soussigné a été baptisé
Antoine né de ce jour du legitime mariage de
Zacharie Lévêque laboureur de cette paroisse
et de Magdelaine Mignié dite Lagassé son épouse.
le parain a été Antoine Ouellet fils, et la maraine
Marie Anne Lévêque cousine germaine de
l'enfant qui ont déclaré ne savoir signer de ce requis
le pere absent. Bern: Canet ptre

23
B. De charles Beaupré

L'an mil huit cent un le vingt trois mars
par moi prêtre vicaire de cette paroisse
soussigné a été baptisé charles Beaupré
né de ce jour du
laboureur de cette paroisse et de marie anne

Legitime mariage d'heli. M. Dpt

Cent trente septieme feuillet
plourde son epouse le parain a été
noël antel dit St jean et la maraine
juliene plourde tante de l'enfant qui ont
declaré ne savoir signer de ce requis le pere
absent. six mots a la marge bon.

M. Dushouquet pr

10
S. p. De moïse Lavoie. (13 ans)

L'an mil huit cent un le vingt six
mars par moi prêtre vicaire de cette
paroisse soussigné a été inhumé dans
le cimetière de cette paroisse le corps de
Moïse fils de charles Lavoie laboureur
de cette paroisse et de genevieve Labourière
dite Laplante, décédé d'hier, agé de trente
ans munie du sacrement de l'extrême onction
et en presence de jean Baptiste grenet
de francois Dubé et autres qui ont declaré
ne savoir signer de ce requis.

M. Dushouquet pr

24
B. de Joseph Plourde

L'an mil huit cent un le vingt six mars
par moi Prêtre Curé de cette paroisse soussigné
a été baptisé Joseph né d'hier du legitime
mariage d'Augustin Plourde laboureur de cette
paroisse et de Josephte Lévêque son épouse. le
parain a été Nicolas Marc hudon dit Beaulieu
et la maraine Véronique Lévêque tante de
l'enfant qui ont déclaré ne savoir signer de ce
requis. le pere absent. Bern: Canet ptre